LETTRE

A MONSIEUR

LE COMTE D'ANTRAGUE,

DÉPUTÉ DE LA NOBLESSE.

L'esprit de corps est l'ennemi naturel, l'ennemi éternel de l'esprit public ; c'est lui qui, en ce moment, éleve encore de gothiques prétentions, & y attache ceux qui, dans le fond de leur cœur, n'oseroient les soutenir, s'ils étoient les seuls à y prétendre. *Second Mémoire sur les Etats Généraux*, par M. le comte d'Antrague.

J'AI lu, M. le comte, avec plaisir, j'ai dévoré votre *Mémoire sur les États Généraux ;* j'ai admiré les élans sublimes d'une ame enflammée par le patriotisme ; c'est avec le burin de Tacite que vous avez gravé le portrait de cet exécrable Louis XI, pour le vouer à l'horreur des siecles à venir. Vous m'avez fait frissonner, en me traçant son regne de sang ; mais bientôt après, détournant mes yeux de ce monstre couronné, j'ai pleuré avec vous sur ce bon Louis XII, sur ce bon Henri, dont un François ne prononcera jamais les noms sans une émotion douce & involontaire.

Je vous ai appellé, par mes vœux, aux Etats Généraux. Je m'informois, avec une ardente inquiétude, si M. le comte d'Antrague étoit un de nos représentans à cette auguste assemblée. Je parcourois avidement toutes les listes des Députés. J'apperçois enfin votre nom, & de ce moment même, je ne désespere plus du salut de la patrie, puisqu'il nous restoit encore un Romain; puisqu'il nous restoit encore un homme qui, quoique né dans une caste privilégiée, qui, quoiqu'élevé dans le sein du despotisme aristocratique, avoit eu cependant le bon esprit de voir, & le courage encore plus rare de publier que la *noblesse héréditaire* étoit *le plus épouvantable fléau dont le ciel, dans sa colere, pût frapper une nation libre* (1). Je répétai alors avec enthousiasme vos paroles : *Il paroîtra, je l'espere, dans cette solemnelle assemblée, quelques-uns de ces hommes faits pour commander aux opinions, dont la victorieuse éloquence, allumée par le génie, enchaînera tous les sentimens bas & personnels qui pourroient égarer les cœurs* (2).

Je me disois, avec cette douce satisfaction que ressent un homme pour qui le mot de *Patrie*

(1) Voyez Mémoire d'Antrague, page 43.
(2) *Idem*, pag. 172.



n'eſt pas un vain nom, je me diſois : Qui mieux que M. le comte d'Antrague connoît les droits de l'homme ? qui mieux que lui connoît la dignité de la nation Françoiſe, de cette nation que des ordres *privilégiés* affectent d'appeller *le Tiers-Etat ;* comme ſi ce *Tiers-Etat* n'étoit pas le peuple François, comme ſi ce *Tiers-Etat* n'étoit pas tout.

Alors j'ouvrois votre éloquent mémoire, & je liſois : *Le Tiers-Etat eſt le Peuple, & le Peuple eſt la baſe de l'Etat. Il eſt lui-même. Les autres ordres ne ſont que des diviſions politiques, tandis que le peuple eſt tout par la loi immuable de la nature, qui veut que tout lui ſoit ſubordonné, & que ſon ſalut ſoit la premiere loi de l'Etat & le motif qui les autoriſe toutes. C'eſt dans le peuple que réſide la toute-puiſſance nationale ; c'eſt* PAR LUI QUE TOUT L'ETAT EXISTE, ET POUR LUI SEUL QU'IL DOIT EXISTER (1).

Ce ſont là vos propres expreſſions, M. le comte ; elles ſont trop belles, trop énergiques, & ſur-tout trop vraies, pour qu'elles puiſſent jamais s'effacer de ma mémoire. Quelle ſublime profeſſion de foi vous avez faite ! Tous les matins, après que mes nombreux enfans ont fini leurs prieres, & demandé au créateur la conſervation

(1) Mémoire d'Antrague, pag. 164.

du Roi patriote qu'il nous a donné, pour nous faire oublier huit cents ans de malheurs, ils se rassemblent autour du buste de M. Necker, & prononcent ce que nous appellons *le credo d'Antrague;* nous vous associons au culte que nous rendons à notre *Sully.*

Mais, M. le comte, vous avez assez étudié les hommes pour savoir qu'on n'est point impunément honnête & vrai. Il y a tant de gens intéressés à perpétuer les abus que vous ne devez pas être étonné que votre loyauté vous ait suscité des ennemis; car l'intolérance politique est portée aussi loin, dans ce moment d'effervescence, que l'a été jadis l'intolérance religieuse; celui qui a osé écrire, il y a six mois, que la répartition des impôts devoit se faire sans distinction d'ordres, a été regardé, par bien des personnes que je connois, comme un scélérat qui avoit conspiré contre la noblesse & l'église, & qui bouleversoit tout l'ordre social. Nous sortons d'une nuit longue & obscure; nos yeux, encore foibles, ont peine à recevoir la lumiere de la vérité; nous nous y habituons cependant peu-à-peu, & je suis bien convaincu qu'avant un an, bien des gens rougiront de ce qu'ils pensent & disent à présent; mais revenons à vous, M. le comte.

Vos ennemis, qui croient ne pouvoir vous jouer

un plus mauvais tour que de vous prêter leur façon de penser, publient à Versailles, écrivent en Province, que vous désavouez, dans la salle de la Noblesse, les principes que vous avez préconisés dans votre excellent ouvrage, & qui vous ont mérité l'estime & l'admiration de tous les bons François; ils disent, les méchans! que vous voulez aujourd'hui qu'on *opine par ordre;* ils poussent l'effronterie jusqu'à mettre sous votre nom une petite brochure (1) dans laquelle, pour vous disculper de l'accusation grave d'avoir, comme on s'exprime vulgairement, tourné casaque à la bonne cause, ils vous font mal-adroitement dire que vous n'avez point parlé dans vos précédens ouvrages de la meilleure forme de voter : les calomniateurs sont toujours si gauches! Je leur dirai d'ouvrir votre mémoire, ils y liront : *Il faut que le nombre des Députés du Peuple égale au moins celui des deux autres ordres réunis, afin que l'intérêt public prédomine toujours dans une Assemblé QUI CESSEROIT D'ÊTRE NATIONALE, si jamais l'intérêt de quelque ordre que ce soit infirmoit ou annulloit la volonté du Peuple* (2).

---

(1) Discours prononcé par M. le comte d'Antrague dans la salle de la Noblesse.

(2) Mémoire d'Antrague, page 164.

Eh bien ! vils & mal-adroits calomniateurs ; eſt-ce là clairement s'expliquer ? M. le Comte ne vous dit-il pas poſitivement qu'il faut opiner par tête ? Car à quoi ſerviroit d'accorder, comme il fait, au Peuple un nombre égal de Députés, ſi on opine par ordre ? Comment l'*intérêt puplic* pourra-t-il *prédominer*, ſi on opine par ordre ? Comment enfin, l'aſſemblée ſeroit-elle *une aſſemblée nationale, ſi l'intérêt de quelque ordre que ce ſoit infirmoit ou annulloit la volonté du Peuple ;* ce qui pourroit cependant forr bien arriver, ſi on opine par ordre.

Si on n'opine point par tête, il eſt clair que les repréſentans de deux cents mille privilégiés auront plus d'influence que les repréſentans de ving ſix-millions d'hommes. La minorité l'emportera donc ſur la majorité. Ce ſera alors, comme dit M. l'Abbé de Siez, *une aſſemblée à l'envers.*

Et pour achever d'accabler l'envie, dont la *popularité* de notre moderne *Publicola* fait le tourment, qu'on liſe encore ce paſſage de ſon ouvrage :

Il eſt dans tous les états un corps qu'on ne peut égarer ſur ſes vrais intérêts, c'eſt le peuple. Le Peuple par qui tout exiſte, & pour qui tout doit exiſter, ne peut avoir qu'un but & qu'un vœu.

L'ambition pénetre moins dans le Tiers - Etat; L'HONNEUR Y PARLE d'avantage. La terreur du blâme de ſes Concitoyens y garantit la vertu des Députés des ſurpriſes du pouvoir & de l'illuſion de ſes promeſſes (1)*;* & plus loin..... *Au milieu de tant d'embuches, le Tiers-Etat, qui repréſente le Peuple, & qui par conſéquent eſt L'AME DES ETATS, ſe garantit des ſurpriſes qui égarerent les autres Ordres; il réclama fortement pour les loix & les principes* (2).

Et c'eſt un Écrivain qui a parlé ainſi de la dignité du Peuple qu'on oſe outrager par l'inculpation la plus cruelle pour un homme d'honneur, celle de mentir à ſa propre conſcience! Et c'eſt un homme de qualité qui, fuyant la baſſeſſe des Cours, dédaignant les promeſſes des Miniſtres corrupteurs de l'antique Nobleſſe, qu'on a l'impudence de flétrir auſſi lâchement aux yeux de la Nation aſſemblée! Et, à la honte de ce même Peuple, cent voix ne ſe ſont point encore élevées en faveur de notre défenſeur! O ſiécle! ô mœurs! ô lâche Tiers-État, bien digne d'être replongé dans l'aviliſſement où t'avoit enſeveli, depuis tant de ſiecles, le deſpotiſme

---

(1) Mémoire d'Antrague, pag. 133.

(2) *Idem*, pag. 134.

ariſtocratique, & d'où la main généreuſe de M. le Comte s'efforçoit de t'arracher!

Pardon, Monſieur le Comte, pardon, ſi un auſſi foible champion que moi a pris votre défenſe. Il étoit ſi facile de faire votre apologie! C'eſt avec vos propres armes que j'ai vaincu vos ennemis. J'ai été entraîné dans l'arene & par l'intérêt que je prends à votre gloire, & par mon inébranlable attachement aux vrais principes, que j'ai d'abord trouvés dans mon cœur, & qui enſuite ont été fortifiés par la lecture de vos ouvrages. Ils ſont l'évidence même pour celui qui a l'honneur d'être, avec reſpect & admiration,

Monſieur le Comte,

Votre très-humble &
très-zélé Partiſan,

L'Ami du Peuple.